LETTRE

DE M. DEPLAGNE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Paris, le 9 Juin 1792, l'an quatrième de la liberté.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

CITOYEN - ſoldat & père de famille attaché à la Conſtitution, je ne ſouillerai jamais mon nom en l'appoſant à une pétition qui, dans ce moment, peut être conſidérée comme une provocation du *veto* ſur un acte légiſlatif rendu après une mûre délibération. J'étois ce ſoir à la ſéance de l'Aſſemblée, & j'y ai entendu la diſcuſſion ſur la dénonciation faite par nos frères du bataillon des petits-Auguſtins; j'ai entendu la lecture de la lettre ſignée *Charlemagne* père & fils. Ces citoyens vous y dénoncent la manière odieuſe avec laquelle on

travaille en ce moment la Garde nationale de Paris ; en lui faisant signer une pétition contraire à votre Décret relatif au corps de réserve de 20,000 hommes : ces signatures sont mendiées auprès des personnes peu éclairées qui signent trop légèrement ; ce fait, qui vous a été dénoncé, vient d'avoir son application dans la personne de mon fils, âgé de 15 ans. Absent de chez moi, je ne fus pas plus étonné en y rentrant, au sortir de l'Assemblée, d'apprendre qu'un soldat de ma compagnie Dey, capitaine de la compagnie du Palais-Royal, étoit venu chez moi avec une pétition imprimée, & avoit forcé mon fils à la signer, en lui disant d'un ton perfide : « signez ; si votre père étoit présent, il signeroit bien ; » car il est patriote, & il n'y a que les patriotes qui » signent cette pétition. » Mon fils a donc signé ; & quelle est la validité de la signature d'un jeune homme de 15 ans, qui, au terme de la loi, ne peut jouir de ses droits politiques ? mais il paroît qu'on n'y regarde pas de si près. Sitôt que j'ai eu connoissance de cette violation à la loi & aux principes que je me fais honneur de professer, j'ai conduit mon fils sur-le champ chez M. *Toublanc*, commissaire de police de la section du Palais-Royal, afin de dresser procès-verbal de cette violation, & obtenir devant un officier public rétractation de la signature de mon fils. Je ne me permets aucune réflexion sur ce fait, qui pourra vous donner une idée de l'expression prétendue du vœu de la Garde nationale parisienne, qu'on aura l'audace de vous pré-

ſenter : mais j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de citoyen, ami de la Conſtitution, de proteſter devant les repré-ſentans du peuple contre un acte qui inſulte à leur ſageſſe & aux vœux des bons citoyens.

Je ſuis avec reſpect,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Votre très-humble
ſerviteur,
Deplagne.

Citoyen-ſoldat, compagnie Day, hôtel des Etats-Généraux, rue de Richelieu.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

162